

## COMPTE-RENDU Comité Technique Local n° 5-2022 du 28/06/2022

Ce CTL avait pour points à l'ordre du jour :

- Approbation des PV des CTL n° 2, 3 et 4 de 2022 (point soumis au vote)
- Modification du périmètre des divisions de la dépense et de la comptabilité au sein du pôle Etat (point soumis au vote)
- Modification de l'amplitude de travail du SGC de Lillebonne (point soumis au vote)
- Avancement du déploiement du Zéro cash (point pour info)
- Point d'information sur les travaux de Dieppe (point pour info)
- Organigramme cible de la direction (point pour info)

Avant de lire les déclarations liminaires de chaque syndicat, les organisations représentatives en CTL ont tenu à faire une déclaration commune relative aux futures conditions d'installation de leurs bureaux (aussi bien dans la phase transitoire des travaux que dans la phase définitive de micro-zoning).

Puis la CGT a fait part de sa déclaration liminaire.

En réponse aux déclarations des OS, notre nouveau directeur a affirmé qu'il était partisan « d'un dialogue social constructif », tout en confirmant que le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) se fera. En bon petit soldat, il atteste que le NRP ne signifie pas la destruction du Service public et que le nombre de points de contact a augmenté de 30 % ... Il souhaiterait rendre le NRP « + lisible et + simple », ce qui peut nous faire craindre le pire sur le devenir de certains services et des agents (pas de détail!...)

Pour le reste, il se prononce en faveur des agents contractuels puisqu'ils permettraient de combler les vacances d'emplois et de compenser les départs (démissions et retraites) et le manque d'attractivité de la DGFIP (et de la Fonction publique en général).

***Pour la CGT Finances Publiques il faut peut-être se poser la question de savoir pourquoi la DGFIP n'est pas attractive alors que pour l'année 2022, 4300 agents tous cadres confondus ont été recrutés. Le département 76 semble attractif puisque lors de la publication des tableaux de classement (mutation) nous constatons que le département est fortement demandé. On nous dit que la DGFIP a été exemplaire particulièrement pendant la période COVID, cela doit se traduire par une augmentation du point d'indice et une refonte des grilles indiciaires. Certains candidats potentiels peuvent être rebutés à l'idée d'être affectés loin de chez eux et pour un certain temps (environ 400 agents toutes catégories confondues ont refusé le bénéfice du concours). Quant au recrutement de contractuels « qui permet de combler les vacances d'emplois et les départs » il faudrait déjà appeler tous les agents qui sont en attente sur les listes complémentaires.***

Les représentants du personnel rappellent que les agents (SIP) de Rouen dont l'emploi est transféré à Elbeuf ne veulent pas suivre leur mission. Idem pour le transfert de la trésorerie municipale de Dieppe qui doit partir à Eu.

Sur ce point, M GIROUDET affirme qu'il n'est « pas fan » des antennes (8 dans le département) et du travail à distance. Il a demandé aux services RH de rencontrer en bilatéral les agents concernés afin de leur préciser quelles sont leurs possibilités, mais surtout de les convaincre de rejoindre leur poste. Il devrait rencontrer les agents de Rouen et Elbeuf début septembre pour dire clairement combien d'agents doivent aller sur Elbeuf sur les 17 prévus.

M GIROUDET souhaite arrêter l'opération de transfert du PRS et de SMA, malgré les engagements pris auprès des élus. Il doit rencontrer les élus concernés (Grand Couronne et Elbeuf).

\* Approbation des PV des 21 mars et 26 avril : approuvé à l'unanimité.

\* Modification du périmètre des divisions de la dépense et de la comptabilité au sein du pôle Etat :  
***Cette évolution n'est-elle pas la conséquence des départs et des précédentes suppressions et du fait que cette division commence à avoir du mal à fonctionner ? Où est la cause ? Où est la conséquence ?***

***Lorsqu'on dit qu'on opère « un recentrage des activités [de la division] sur son cœur de métier », c'est en général mauvais signe... car cela signifie que nous n'avons plus les moyens (matériels et humains) pour exercer pleinement nos missions.***

Pour notre direction, il s'agit simplement de rationaliser la mission, tout en veillant à ne pas mettre en difficulté un service comme SLR (Service Liaison-Rémunération).

***Lors du vote la CGT s'est abstenue.***

\* Modification de l'amplitude de travail du SGC de Lillebonne :

***La CGT défend le Service Public : ses représentants en CTL devraient donc être satisfaits de voir que l'amplitude horaire, et donc la présence du Service Public, augmente...***

***Pour autant, nous ne pouvons pas nous empêcher d'avoir des inquiétudes sur les motivations réelles (les tenants et les aboutissants) de cette évolution. Il s'agirait surtout d'un « choix contraint » pour les agents qui n'arrivent pas à exercer leurs missions sur 4,5 jours.***

***Ainsi, refusant de donner un blanc-seing à la direction, la CGT s'ABSTIENT lors du vote sur ce point.***

\* Avancement du déploiement du Zéro cash :

Depuis 2020, la direction a décidé de déployer le dispositif « zéro cash » en autorisant les buralistes à encaisser pour les usagers et la banque postale pour les usagers institutionnels. La direction continue de fermer les caisses en numéraire. Il resterait pour le département 5 caisses résiduelles (Dieppe, Fécamp, Le Havre, Neufchâtel, Rouen) au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous apprenons lors de ce CTL que la résidence d'Yvetot qui était pressentie n'a pas été retenue. Pour Dieppe, Le Havre et Rouen c'est une obligation pour des raisons juridiques suivant l'implantation des tribunaux judiciaires.

***Pour la CGT Finances Publiques, cette décision pourrait conduire à de nouvelles suppressions d'emplois. Cette situation est catastrophique, car ce sont encore une nouvelle fois les usagers et notamment les populations les plus fragiles qui vont être pénalisées. La CGT ne peut pas se contenter de ça. A quoi servons-nous ? Ce n'est pas notre définition du service public. Nous rappelons que c'est la Française des jeux, société privatisée et cotée en bourse qui a remporté l'appel d'offre pour l'encaissement chez les buralistes.***

La direction rétorque que c'est un plus pour les usagers puisque les buralistes couvrent un territoire plus large que nos services avec une amplitude horaire largement supérieure. De plus « la confidentialité est assurée ». Avec tous ces points de contact, nous sommes très présents dans le département.

***Pour la CGT un buraliste ne remplace pas le travail d'un agent des finances publiques. Il encaisse seulement, mais ne peut pas répondre aux questions du contribuable ou donner des conseils. Il ne peut pas non plus accorder de délai de paiement. Quant à la confidentialité...***

***Des points de contacts multipliés, nous ne pouvons pas le nier mais moins d'accueil spécifique et de pleine compétence.***

Concernant l'accueil dans les SIP, le directeur pense qu'il y a un problème, que cela demande réflexion et que ce sujet doit être étudié dans les prochains mois.

***Pour la CGT cela n'annonce rien de bon.***

Pour clôturer ce sujet, la direction va organiser des réunions avec certaines mairies (réfractaires) pour les inciter fortement à opter pour la dématérialisation des paiements. Dès septembre, il est aussi prévu de rationaliser les régies (sauf celles qui sont inutiles ??). A l'heure actuelle, nous comptons 2400 régies dans le département.

\* Point sur les travaux de Dieppe :

Date de fin de travaux pour le CFP de Dieppe bd Clemenceau

– 1<sup>er</sup> étage : 1<sup>er</sup> juillet ;

– 2<sup>ème</sup> étage 19 août.

Déménagement de la trésorerie (bd Joffre à compter du 22 août) et les travaux du 29 août au 5 décembre).

***La CGT est intervenue sur la situation du SDIF. Alors qu'il était prévu 5 bureaux à l'origine, les agents de ce service ont vu arriver un 6<sup>e</sup> bureau. Cette situation a conduit à placer les agents face ou dos aux fenêtres. Nous demandons que des stores intérieurs soient installés.***

La direction locale nous répond que ça devrait pouvoir se faire.

***Nous sommes aussi intervenus sur les sols qui n'ont pas été refaits mais dont certaines dalles sont abîmées (amiante).***

La direction nous répond qu'il n'y a pas de danger et que les dalles seront réparées.

***Problème de fenêtres et infiltration :*** la direction n'était pas au courant et va voir.

***SPF : dans le cadre de travaux en section SS4 (amiante) est-il prévu un balisage ?*** La direction n'a pas pu nous répondre et va se rapprocher de l'assistant de prévention.

\* Organigramme cible de la direction :

Il manque un AFIP dans le département. Il sera en charge de tout le SPL et du soutien aux Décideurs Locaux.

Le directeur va donc se déplacer à l'INSP (ex ENA) pour faire de la retape, vendre le département, vendre le télétravail et pour le rééquilibrage, il espère une candidate.

\* Questions diverses :

Point COVID : face à la recrudescence COVID les cas positifs augmentent.

Du 13 au 17 juin : 16 cas

du 20 au 24 juin : 15 cas

lundi 27 juin : 22 cas.

En attente des décisions nationales qui devraient arriver, contrairement à ce que nous avait dit la direction lors d'une précédente réunion, la prestation complémentaire de ménage est maintenue ;

Le télétravail est préconisé même pour les cas contact.

**La CGT a demandé s'il y avait des services plus touchés que d'autres.**

Le directeur a répondu : les services de direction et le SPF de Rouen. Pour le SPF, pourrait être en cause l'utilisation d'un ventilateur ?

**La CGT a répondu qu'il ne fallait pas stigmatiser les agents du SPF. Leur service est situé près de la zone de chantier. Il est difficile pour les collègues d'ouvrir les fenêtres à cause du bruit et de la poussière. De plus, suite à un câble coupé par erreur, les collègues n'avaient plus qu'un seul téléphone pour tout le service.**

Pour le téléphone, une intervention est prévue aujourd'hui mardi 28 juin. Le directeur souhaite qu'il y ait plus de services dotés en smartphone.

Locaux syndicaux : dans le cadre du projet cité, les bureaux des organisations syndicales doivent déménager. Deux solutions ont été proposées à savoir un espace partagé commun (bonjour la confidentialité) ou des bureaux à la pairie départementale (bonjour la proximité). Pour la CGT ces propositions sont inacceptables.

Un point doit être fait la semaine prochaine avec l'équipe Bouygues. Sinon une solution sera trouvée en local, car la direction « nous soutient ». Affaire à suivre...

Prochain CTL, 2ème quinzaine de septembre (Points à l'ordre du jour : Document Unique Evaluation Risques Professionnels, Tableau de Bord de Veille Sociale, bilan observatoire interne et Télétravail)...

